

RAPPORT ANNUEL 2018 LOI ECKERT

Au 31 décembre 2018, le CREDIT AGRICOLE DES COTES D'ARMOR

détient dans ses livres :

6407 comptes inactifs pour un montant total de dépôts et avoirs de
2.138.258,88€

Sur l'année 2018, conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance-vie en déshérence, le CREDIT AGRICOLE DES COTES D'ARMOR a déposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, la somme de :

74.828,77€ issue de 212 comptes

ayant atteint le délai légal maximum d'inactivité et/ou de déshérence.